

[Text]

day of hearings. I would have proposed that we invite back the National Transportation Agency to bring us up to date on where they are in their review, which is scheduled to be completed by the end of the year, as well as on some of the suggestions with respect to the regulatory authority that would accrue to Nova Scotia as a result of a sale and having a private operator in that province.

I also wanted to invite Transport Canada to reappear to discuss the subsidy structure. They sent us extensive documents, at my request, following their appearance before this committee, and I think it would be useful for the committee to examine those subsidies, as they apply to every region of the country.

It was also my intention to ask that we hear from the Railway Safety Board of the Department of Transport, which now does, as I understand it, the inspection, or is responsible for the inspection, on the Truro-Sydney line.

I would have liked the provinces of Alberta and Ontario to appear. They have the only existing "short lines" in the country that have been sold to private operators by CN, one to Railtex and one to Mr. Payne in Alberta.

I had hoped to ask the committee to invite somebody who could discuss insurance liability and how it would apply with respect to a transfer of ownership to a private operator.

However, Mr. Chairman, having said all that, I want to relate to a meeting I attended a week ago last Friday in George's River, a well-known part of Cape Breton, which was attended by 100 or 150 property owners who live along that part of the CN line. I believe that I have already circulated to you a copy of the brief that was given to me at that particular time to express the concerns of residents in that part of Nova Scotia.

Mr. Chairman, I had a lot of questions to ask the minister, because we had discussed here not only the privatization of the CN line but also the provincialization, because all of the responsibility for regulation and inspection and adjudication would be transferred from the government of Canada to the Province of Nova Scotia, with all that is implied.

Mr. Chairman, I believe that I will give up my time, at least for the moment, and allow other senators to ask questions. It seems to me that the minister has taken a pretty definitive position that almost stops the process in its tracks, so to speak. Thank you, Mr. Chairman. Thank you, Minister.

The Chairman: All right. Thank you, Senator Graham. Your suggestions with regard to the recalling of further witnesses will be considered after we have heard both witnesses tonight. Are there any questions? Senator Oliver.

Senator Oliver: Mr. Chairman, I would like to ask the minister, if I may, if he is able to shed a little bit more light on this deed of trust. I was here at the first meeting when you raised it the first time. You have told us today that you have sent some additional information and you have done more work yourselves. In addition to that, you indicated that you have retained a legal consultant to do more work. Could you just tell us a lit-

[Traduction]

journée complète d'audiences. J'aurais proposé de demander à l'Office national des transports de revenir et de nous dire où en est l'étude qui doit être prête à la fin de l'année. J'aurais aussi eu des questions sur les pouvoirs réglementaires qu'assumerait la Nouvelle-Écosse si la voie était vendue à des intérêts privés.

Je voulais aussi demander à un représentant de Transports Canada de revenir nous parler de la structure de subventions. Nous avons reçu de la documentation détaillée, à ma demande, après leur comparution devant le comité, et je crois qu'il serait utile pour le comité de se pencher sur ces subventions, car elles s'appliquent dans toutes les régions du pays.

J'avais aussi l'intention d'inviter à témoigner un représentant de la Direction générale de la sécurité ferroviaire du ministère des Transports. Il paraît que c'est elle qui inspecte actuellement la voie entre Truro et Sydney ou qui est responsable de cette inspection.

J'aurais aimé entendre le témoignage des provinces de l'Alberta et de l'Ontario. Elles ont les seuls «chemins de fer secondaires» que le CN a vendus à des intérêts privés au pays, une à Railtex, et l'autre à M. Payne, en Alberta.

J'espérais demander au comité d'inviter un témoin qui nous parlerait de l'assurance-responsabilité et de la façon dont elle s'appliquerait au transfert d'une propriété vers le secteur privé.

Cela étant dit, monsieur le président, j'aimerais parler d'une réunion à laquelle j'ai assisté vendredi dernier à George's River, une partie bien connue du Cap-Breton, où il y avait 100 ou 150 personnes qui ont une propriété le long de cette voie du CN. Je crois que j'ai déjà fait circuler un exemplaire du mémoire que les résidents de cette région de la Nouvelle-Écosse m'ont remis à ce moment-là pour exprimer leurs préoccupations.

Monsieur le président, j'ai un grand nombre de questions à poser au ministre, car le débat porte non seulement sur la privatisation d'une voie du CN, mais aussi sur la «provincialisation» de la voie: toute la responsabilité qui est associée à la réglementation, à l'inspection et à l'exécution de la loi serait transférée du gouvernement du Canada à la province de la Nouvelle-Écosse, avec tout ce que cela suppose.

Monsieur le président, je crois que je vais laisser tomber mes questions, du moins pour le moment, et céder la parole aux autres sénateurs. Il me semble que le ministre a pris une position assez ferme qui met pour ainsi dire un frein au processus. Merci, monsieur le président. Merci, monsieur le ministre.

Le président: Parfait. Merci, sénateur Graham. Pour ce qui est de votre idée de rappeler d'autres témoins, nous allons en parler après avoir entendu les deux témoins qui sont ici. Y a-t-il d'autres questions? Sénateur Oliver.

Le sénateur Oliver: Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais demander au ministre s'il pourrait faire la lumière un peu sur cet acte de fiducie. J'étais ici à la dernière réunion, quand vous en avez parlé pour la première fois. Vous nous avez dit aujourd'hui que vous avez d'autres renseignements là-dessus et que votre équipe a approfondi la question. En plus, vous dites que vous avez retenu les services d'un con-